



Pour la Cité humaine Les Droits du piéton

7, rue Major Martin
69001 LYON

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

CONTRIBUTION A LA CONCERTATION PUBLIQUE POUR RÉPUBLIQUE NORD (PLACE DE LA COMÉDIE – PLACE DES CORDELIERS)

LYON, le 10 juillet 2023

A l'attention de :

- monsieur Fabien BAGNON, vice-président métropolitain
- madame Laurence BOFFET, vice-présidente métropolitaine
- madame Béatrice VESSILLER, vice-présidente métropolitaine
- monsieur Vincent MONOT, vice-président de Sytral Mobilités
- monsieur Valentin LUNGENSTRASS, adjoint au Maire de Lyon
- madame Yasmine BOUAGGA, maire du 1er Adt
- monsieur Pierre OLIVER, maire du 2e Adt

Madame, Messieurs,

Je vous adresse ce jour la contribution de notre Association quant à la requalification de la partie nord de la rue de la République, à savoir de la place de la Comédie à la place des Cordeliers, voie urbaine située dans les 1er et 2e arrondissements de Lyon.
Notre contribution se divise en plusieurs parties.

1/ UN SOUTIEN TOTAL (page 2)

2/ L'AIRE PIÉTONNE (page 2)

3/ PROTÉGER L'AIRE PIÉTONNE (page 2)

4/ LES AYANTS DROIT (page 3)

5/ LE MARCHÉ DES BOUQUINISTES QUAI DE LA PÊCHERIE (page 3)

6/ LES BUS (page 3)

7/ LE MÉTRO (page 4)

8/ ANNEXES (pages 5 – 6 – 7)

1/ UN SOUTIEN TOTAL

L'association Les Droits du piéton – Pour la Cité humaine soutient totalement, à 100%, le projet qui a été adopté par la Ville de Lyon concernant cette partie nord de la rue de la République, à savoir principalement :

- la création d'une aire piétonne allant de la place de la Comédie / rue Joseph Serlin jusqu'à la place des Cordeliers.
- la piétonnisation des rues Joseph Serlin, de l'Arbre Sec et du Bât d'Argent.
- la requalification de la place des Cordeliers pour en faire une vraie place pour les piétons.
- la transformation de la rue de Grenette en rue exclusivement réservée aux bus.

Je rappelle que, dans son dernier bulletin d'activités N°53, notre Association a attribué un « Ruban vert » à ce projet adopté et qui a été présenté en Mairie centrale de Lyon le vendredi 10 mars dernier.

2/ L'AIRE PIÉTONNE

Notre Association espère vraiment que cette aire piétonne créée ne sera pas un calque des fades parties centrale et sud de la rue de la République.

Elle doit entrer dans une vraie modernité et être en plus liée au réchauffement climatique, et donc aux fortes chaleurs, voire aux canicules estivales qui sont de plus en plus fréquentes.

C'est pourquoi nous espérons :

- bien sûr, de vrais bancs avec dossier, pour lire, manger « sur le pouce », se reposer et pourquoi pas s'allonger : → photo page 5. Avec bien sûr son corollaire indispensable qui est l'implantation toute proche de corbeilles de propreté.
- des bornes-fontaine pour boire de l'eau et se rafraîchir le visage : → photos page 5.
- l'installation a minima d'un lieu bien identifié de toilettes publiques gratuites.
- la mise en place d'une végétalisation entretenue toute l'année, de type horizontal et pourquoi pas vertical.
- une signalétique piétonne indiquant les temps de trajet à parcourir.
- pourquoi pas à certains endroits – si les ABF l'autorisent – des « protections drapées » anti-soleil à l'andalouse, assez nombreuses dans le centre-ville de la belle et très agréable Séville.

3/ PROTÉGER L'AIRE PIÉTONNE

Nous demandons que toutes les rues transversales soient bornées sur le même modèle que celui qui existe depuis des années dans les parties centrale et sud : des bornes en position basse jusqu'à 11H30 pour permettre toutes les livraisons, des bornes en position haute à partir de 11H30 pour permettre la vie réelle de l'aire piétonne.

Plus précisément, nous demandons :

- que les bornes escamotables soient installées **au tout début du croisement** des trois rues nouvellement piétonnisées avec leurs rues perpendiculaires (par exemple, installer une borne au croisement rue Joseph Serlin / rue président Edouard Herriot).
- que les bornes escamotables des autres rues transversales soient installées au croisement avec la rue de la République (comme par exemple celle existant rue Henri Germain dans le 2e Adt).

Nous demandons aussi **avec force** :

- la réinstallation de la borne escamotable rue de la Poulallerie / rue de la République qui a été supprimée il y a quelques années sans que l'on sache qui et pourquoi cela a été fait.
- la suppression de la borne manuelle défectueuse située au croisement de la contre-allée nord de la place de la Bourse / rue de la République, et son remplacement par une borne électronique escamotable nouvelle génération ainsi que sa gestion par les Services du Grand Lyon et non plus par la banque HSBC comme c'est le cas actuellement.

Enfin, nous demandons que soit installé dans toute la partie nord requalifiée de la rue de la République **un système de vidéo-verbalisation** pour verbaliser sans faille les contrevenants à cette aire piétonne, notamment les deux-roues motorisés – qu'ils soient de particuliers ou bien de livraison – que les bornes escamotables n'arrêtent pas.

4/ LES AYANTS DROIT

Bien évidemment, on ne peut pas ne pas penser aux résidents de la rue de la République, ainsi qu'aux nombreux commerces qui sont présents. Ils ont **des droits spécifiques**.

Toutefois, mon Association a toujours dit dans toutes les réunions où elle participe ainsi que dans tous les courriers qu'elle adresse que, s'il faut incontestablement penser aux habitants, aucun endroit urbain public n'est la propriété, la possession exclusive de ses résidents.

C'est pourquoi mon Association demande que **le nombre de catégories des ayants droit concernés par ce projet de République Nord soit identique** au nombre de catégories des ayants droit concernés par les autres aires piétonnes existantes : les parties centrale et sud de la rue de la République, la rue Victor Hugo (2e Adt), tout le quartier piétonnier de Saint-Jean (5e Adt), etc...

Ni plus, ni moins de catégories.

5/ LE MARCHÉ DES BOUQUINISTES QUAI DE LA PÊCHERIE

Il a lieu tous les samedis et dimanches, quai de la Pêcherie côté Saône, de 10H00 à 18H00.

Ce marché va être impacté par l'augmentation du nombre de lignes de bus sens nord-sud puisque le couloir de bus jouxte le trottoir où se tient ce marché.

A partir de ce fait, nous disons d'ores et déjà que nous sommes **catégoriquement contre** le fait que les véhicules motorisés des bouquinistes puissent stationner sur le trottoir du marché.

6/ LES BUS

A/ Des bus prioritaires

Il faut que la « vitesse commerciale » des bus roulant du pont La Feuillée à la place des Cordeliers via la rue de Grenette dans les sens nord-sud et sud-nord soit identique, voire plus rapide que celle existant actuellement du pont La Feuillée à la place des Cordeliers via la rue de la République.

Pour cela, tous les bus sur ce trajet doivent être **prioritaires** sur les autres flux motorisés :

- dans le sens nord-sud, flux de la rue de la Platière et du pont Maréchal Juin.
- dans le sens sud-nord, flux du pont maréchal Juin et du quai Romain Rolland.
- dans la rue de Grenette, flux des rues de Brest et Edouard Herriot.

B/ Un couloir protégé

Pour garantir la fluidité des bus dans le sens nord-sud, nous demandons **la création au sol d'un séparateur** (ou « boudin ») allant du pont La Feuillée / quai de la Pêcherie jusqu'à la place d'Albon ou même du pont La Feuillée / quai de la Pêcherie jusqu'au pont Maréchal Juin.

En effet, pour les véhicules motorisés (voitures, camionnettes et camions, scooters et motos), il existe une plus grande appréhension à franchir un séparateur au sol plutôt qu'une ligne blanche discontinue : → photos page 6.

C/ Les arrêts de bus

Dans le sens nord-sud, nous demandons **quatre arrêts de bus** :

- un juste à la sortie du pont La Feuillée, au droit des commerces « Pharmacie de la Tour & Interior's ».
- un au droit de la place d'Albon.
- un existant actuellement nommé « Albon » et où s'arrêtent les bus 31, 40, PL2, PL3, 393.
- un à la place des Cordeliers.

Dans le sens sud-nord, nous demandons **deux arrêts de bus** :

- un à la place des Cordeliers
- un au début de la rue de Grenette, au droit du 2, juste avant le pont Maréchal Juin.

D/ Le terminus du C18

Nous demandons que **le terminus du C18 soit situé place Saint-Paul** :

- la place Tobie Robotel nous apparaît beaucoup trop petite pour recevoir un terminus d'un double bus comme le C18.
- la place des Cordeliers recevra ainsi le terminus du 31 venant d'Ecully, ce qui est préférable pour notre Association au terminus du 31 proposé pour la place Saint-Paul.

7/ LE MÉTRO

La suppression de la circulation des bus dans la partie nord de la rue de la République va certainement augmenter le flux des usagers du métro A des stations Cordeliers à Hôtel de Ville – Louis Pradel, et vice-versa.

Nous demandons une amélioration des 5 bouches de métro situées à Cordeliers et des 5 bouches de métro situées à Hôtel de Ville – Louis Pradel : meilleure visualisation externe des destinations, possibilité d'entrer plus rapidement sur les quais et d'en sortir.

Mais notre demande la plus importante est la création indispensable à Hôtel de Ville – Louis Pradel d'**une nouvelle et large entrée-sortie** donnant sur l'ouest de la rue Joseph Serlin requalifiée et surtout piétonnisée : → photos page 7.

Dans l'espoir que cette contribution sera étudiée et bien sûr approuvée,
je vous adresse, Mesdames et Messieurs les élu.es, mes très sincères et réelles salutations.

Pierre RAUZADA
Président

Copie pour information :

- M. Jean-Christian MORIN – Adjoint Mairie 1er Adt
- M. Jean-Stéphane CHAILLET – Premier adjoint Mairie 2e Adt
- Mme Marielle PERRIN – Adjointe Mairie 5e Adt
- Le Progrès
- La Tribune de Lyon

8/ ANNEXES : L'AIRE PIÉTONNE

La Valette, capitale de Malte, tout près de la très longue rue centrale République Street : installation assez récente de bancs très modernes et confortables, des bancs « recto-verso ».



Bourg-en-Bresse centre-ville & Strasbourg centre-ville



8/ ANNEXES : LES BUS

Photo du haut : rue Octavio Mey (5e Adt) : un séparateur au sol psychologiquement dissuasif.

Photo du bas : quai de la Pêcheurie (1er Adt) : une ligne blanche discontinue très franchissable.



8/ ANNEXES : LE MÉTRO

Photo du haut : station Hôtel de Ville – Louis Pradel. Une sortie d'une étroitesse ridicule, et même dangereuse en cas d'incident interne à la station de métro ou bien externe dans la rue de la République.

Photo du bas : station Hôtel de Ville – Louis Pradel. Nous demandons la création d'une large entrée-sortie donnant sur la rue Joseph Serlin.

